



La brigade des stupéfiants

Une brigade des stupéfiants est composée d'hommes et de femmes de tous grades et âges, divisée en différents groupes d'une dizaine d'enquêteurs environ.

Ce domaine d'activité permet aux enquêteurs d'exercer un travail de Police judiciaire complet et varié alliant surveillances physiques des trafiquants, surveillances techniques de leurs moyens de communication et rédaction de procédures. Au quotidien ce travail est passionnant, sans routine mais demande une grande disponibilité, un esprit d'analyse et un pouvoir de décision.

Les enquêtes diligentées par une brigade des stupéfiants peuvent avoir différentes origines et finalités. Tout d'abord l'enquête de police judiciaire peut faire suite à une saisie douanière lorsqu'un trafiquant est interpellé par les services des douanes en possession de produits stupéfiants par exemple. Le rôle de la brigade des stupéfiants est alors de poursuivre l'enquête afin d'identifier le ou les commanditaires des produits stupéfiants ainsi transportés, mettre en lumière et démanteler l'organisation criminelle à laquelle ils appartiennent. D'ailleurs la plupart de ces organisations de narco trafiquants ont une connotation internationale. Ainsi les enquêteurs sont fréquemment amenés à poursuivre leurs investigations à l'étranger en collaboration avec la Police et la Justice locales, peu importe le pays d'origine des trafiquants (Amérique du Sud, Zone Caraïbes, Afrique ...).

Ils se déplacent dans le cadre de commissions rogatoires internationales afin d'assister aux interpellations et aux auditions des personnes identifiées par leurs investigations. La recherche et la collecte du renseignement font également parties du quotidien d'une brigade des stupéfiants. Certains policiers sont ainsi directement aux contacts d'individus, qualifiés de « sources », communiquant des informations sur un trafic déjà existant. Ces informations permettent aux enquêteurs d'initier des procédures amenant fréquemment à des interpellations en flagrant délit et à d'importantes saisies. Les enquêteurs des brigades des stupéfiants sont également partie prenante à des missions de formations et de préventions en France ou à l'étranger.

Ces policiers réalisent aussi bien des actions de prévention dans des établissements scolaires afin d'attirer l'attention des plus jeunes sur les dangers des différentes drogues que des formations techniques et professionnelles adressées à des policiers français ou étrangers dispensées dans le cadre de leur formation continue.

Ainsi pour un policier, intéressé bien entendu par cette matière très particulière, intégrer une brigade des stupéfiants est l'assurance d'exercer pleinement tous les attributs d'un enquêteur de police judiciaire spécialisé.